

## **Le mot du Maire**

Merci d'accueillir comme il se doit cette nouvelle édition du bulletin municipal, qui est pour nous, élus municipaux, un support privilégié pour remercier tous ceux qui se mettent au service de notre collectivité (entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs, services à la personne, tous, acteurs majeurs du dynamisme d'une commune, mais aussi associations et vous tous enfin qui vous dévouez au service des uns et des autres, notamment dans le secteur sportif ou l'animation de la vie de notre village).

Tout d'abord, un premier motif de satisfaction, à l'heure d'accueillir les nouveaux habitants auxquels je souhaite la meilleure qualité de vie au sein de notre commune : notre population progresse régulièrement selon les données chiffrées communiquées par l'INSEE, et nous sommes 790 habitants au 1er janvier 2019.

C'est maintenant le moment de vous apporter un éclairage sur les travaux et les actions de l'année 2018 comme par exemple :

- La réalisation des travaux d'éclairage public des lotissements La Pépinière 2 et 3,
- L'installation d'armoires astronomiques au lotissement La Devèze qui ont pour fonction de programmer la coupure de l'éclairage public la nuit, dispositif en accord avec le Grenelle de l'environnement,
- Le changement des luminaires vétustes d'une grande partie de l'éclairage public,
- L'acquisition de l'ancienne grange Bousquet située à proximité du musée du Charroi : cette bâtisse devra recevoir quelques travaux de mises aux normes avant de pouvoir servir de lieu de stockage,
- La vente du bâtiment de l'ancienne poste car il ne servait plus à aucun service public alors que la commune voulait s'exonérer des frais d'entretien, ainsi que celle de la partie ancienne de l'ancien presbytère de Carcenac,
- La réalisation de tous les travaux d'entretien courant des bâtiments communaux, des aires de jeux et de la voirie,
- L'ensemble des actions en lien avec le développement durable avec le zéro pesticide, les économies d'énergies, l'ensemencement des cimetières afin de neutraliser l'usage des produits chimiques et l'installation de nichoirs à mésanges et d'abris à chauves-souris,
- La signalisation des chemins de randonnées encore en cours.

Les animations programmées en 2018 ont été tout aussi variées :

- 4 quines,
- 2 bals et 3 repas publics,
- Les 2 marchés gourmands pour lesquels le public répond toujours présent,
- La fête locale qui a pu se dérouler dans le terrain public grâce à la météo favorable,
- Le trail ainsi que la rando de septembre avec une stabilité du nombre de participants,
- La bourse aux jouets et aux vêtements de fin novembre qui a eu aussi un grand succès,
- L'arrivée de la Route du Sel le premier samedi d'août ayant permis à la collectivité d'honorer son initiateur Jean-Yves BONNET,
- Le chantier des jeunes travailleurs durant l'été pour la 3ème année consécutive clôturé par le traditionnel repas international,
- Le 3ème prix obtenu dans sa catégorie par la commune au concours départemental des villages fleuris, raisonnant comme un encouragement à persévérer dans cette voie,
- La visite du sous-préfet dans notre commune à l'occasion de l'inauguration de la mairie fin octobre.

Les projets 2019 sont pour la plupart dans les starting-blocks :

- La réfection de la toiture de l'église de Saint-Amans,
- La réalisation dans le premier semestre 2019 du parcours sportif dans le bois situé derrière la mairie, ainsi que l'installation de modules sportifs et jeux extérieurs, pour lesquels nous avons

obtenu une aide de l'Etat au titre de la DETR (11.360 €) sachant que d'autres subventions sont sollicitées auprès de la Région et du programme LEADER pour 8.055 € et 20.000 €,

- La réalisation à venir de la 1ère tranche des travaux du cœur du village sur la RD 25,
- La pose dans le courant des deux premiers mois de l'année 2019 des réseaux pour la fibre optique dans le haut du bourg (les travaux étant prévus de la RD 641 jusqu'à la pharmacie),
- La numérotation de toutes les habitations, dit dispositif d'adressage, grâce au travail des bénévoles : nos deux adjoints, Robert BOS et René CLUZEL, et deux volontaires, André BOUGNOL et Paul TERRAL, qui ont sillonné la commune afin de relever les coordonnées nécessaires à la mise en place des panneaux des noms des voies,
- L'élaboration à terme du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) avec une année 2019 consacrée à des réunions de groupes de travail.

En ce début d'année, vous le savez, on se dit que c'est le temps des bonnes résolutions et je souhaite, pour conclure, à chacun d'entre nous de prendre la résolution de porter attention à chacun dans les relations humaines de la vie et au travail.

Jean-Paul LABIT